

# Une grande chaîne de solidarité

Notre mouvement est né d'un élan solidaire individuel quand Paul Corteville, en 1952, remit le premier chien guide à son ami René Blin.

Notre cause des chiens guides a beaucoup évolué depuis, grâce à nos associations formant un maillage national.

C'est aussi avec les nombreuses personnes mobilisées à nos côtés, et notamment les donateurs et testateurs, que nos actions se sont ainsi accrues, ayant permis la remise de plus de 6 300 chiens guides à ce jour.



# Une présence nationale



10  
associations régionales

2  
associations nationales

17  
centres d'éducation

1  
réseau d'élevages de chiots

## Votre générosité est essentielle pour :

- la formation des éducateurs de chiens guides d'aveugles,
- l'élevage des chiots au sein de notre réseau des élevages français,
- l'éducation des chiens guides et leur remise gratuite,
- l'accueil et l'accompagnement des futurs maîtres de chiens guides,
- le suivi des équipes maîtres - chiens guides,
- la sensibilisation à la déficience visuelle et aux chiens guides auprès de divers publics.

## 2 ASSOCIATIONS NATIONALES



Les chiens guides d'aveugles

### FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

71, rue de Bagnolet - 75020 Paris

[www.chiensguides.fr](http://www.chiensguides.fr) - Tél. : 01 44 64 89 84



DES CHIENS GUIDES

### FONDATION FRÉDÉRIC GAILLANNE

150 chemin de la Tour de Sabran, Velorgues,  
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue

[www.fondationfg.org](http://www.fondationfg.org) - Tél. : 04 90 85 11 05

## 10 ASSOCIATIONS RÉGIONALES



CENTRES PAUL CORTEVILLE

### ASSOCIATION CHIENS GUIDES D'AVEUGLES - CENTRES PAUL CORTEVILLE

295, rue de Lille - BP 60 088 - 59435 Roncq Cedex  
[www.chien-guide.org](http://www.chien-guide.org) - Tél. : 03 20 68 59 62



### LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE PROVENCE CÔTE D'AZUR CORSE

Espace Fred Farrugia - 15, rue Michelet - 06100 Nice  
[www.chiensguides.org](http://www.chiensguides.org) - Tél. : 04 92 07 18 18



LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE L'OUEST

### ASSOCIATION LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE L'OUEST

1, rue des Brunelleries - Bouchemaine  
49913 Angers Cedex 9  
[www.chiens-guides-ouest.org](http://www.chiens-guides-ouest.org) - Tél. : 02 41 68 59 23



### ASSOCIATION LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DU CENTRE-OUEST

105, rue du Cavou - Landouge - 87100 Limoges  
[www.limoges.chiensguides.fr](http://www.limoges.chiensguides.fr) - Tél. : 05 55 01 42 28



CHIENS GUIDES PARIS

### ÉCOLE DE CHIENS GUIDES DE PARIS

105, avenue de Saint Maurice - 75012 Paris  
[www.chiensguidesparis.fr](http://www.chiensguidesparis.fr) - Tél. : 01 43 65 64 67



CHIENS GUIDES D'AVEUGLES  
ÎLE-DE-FRANCE

### ASSOCIATION CHIENS GUIDES D'AVEUGLES D'ÎLE-DE-FRANCE

Lieu dit « Le Poteau » - RD 319 - 77170 Coubert  
[www.chiens-guides-idf.fr](http://www.chiens-guides-idf.fr) - Tél. : 01 64 06 73 82



CHIENS GUIDES LYON & CENTRE-EST

### ASSOCIATION DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE LYON ET DU CENTRE-EST

162, avenue Edouard Herriot - 01600 Miséricieux  
[www.lyon-chiensguides.fr](http://www.lyon-chiensguides.fr) - Tél. : 04 74 00 60 11



CHIENS GUIDES  
GRAND SUD OUEST

LA FONCTION RABAT

### ASSOCIATION CHIENS GUIDES GRAND SUD OUEST

44, rue Louis Plana - 31500 Toulouse  
[www.chiens-guides-grandsudouest.org](http://www.chiens-guides-grandsudouest.org) - Tél. : 05 61 80 68 01



Chiens Guides de l'EST

### CHIENS GUIDES DE L'EST

10, avenue de Thionville - 57140 Woippy  
[www.chiens-guides-est.org](http://www.chiens-guides-est.org) - Tél. : 03 87 33 14 36



CHIENS GUIDES  
GRAND SUD OUEST

Aliénor - Bordeaux

### ASSOCIATION CHIENS GUIDES GRAND SUD OUEST ALIÉNOR - BORDEAUX

236 Avenue Marcel Dassault - 33700 Mérignac  
[www.chiensguides-alienor.com](http://www.chiensguides-alienor.com) - Tél. : 05 56 47 85 15

**www.chiensguideslegs.fr**

**0 800 147 852**

Service & appel  
gratuits

# MOUVEMENT DES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES



**Croisez générosité et  
solidarité en léguant une  
partie de votre patrimoine.**

**Legs • Donations • Assurances-vie**

[www.chiensguideslegs.fr](http://www.chiensguideslegs.fr)

# Le chien guide, une véritable aide à l'autonomie

Par votre legs, votre donation ou votre contrat d'assurance-vie, vous permettez à nos associations de mettre en oeuvre leurs actions en faveur des personnes déficientes visuelles.

Grâce à vous, la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles et les associations fédérées mèneront à bien leurs missions : l'élevage et l'éducation de chiens guides, leur remise gratuite aux personnes aveugles ou malvoyantes et leur suivi.

Un chien guide, c'est davantage d'autonomie et de mobilité au quotidien et une meilleure vie sociale des personnes déficientes visuelles.

Au nom de toutes celles et tous ceux qui travaillent chaque jour à l'excellence de nos chiens guides et contribuent ainsi à améliorer la vie des personnes déficientes visuelles partout en France, nous vous remercions grandement.



# 3 solutions pour transmettre votre patrimoine



- **Le legs, pour inscrire votre générosité dans l'avenir**

Le legs permet de transmettre par testament, après son décès, tout ou partie de son patrimoine (mobilier et/ou immobilier). Il s'agit d'un acte simple et nécessaire permettant d'inscrire sa générosité dans l'avenir. Il est conseillé de faire relire son testament par un notaire. Le testament est un document écrit, daté et signé, par lequel vous précisez vos volontés concernant la transmission de vos biens lorsque vous ne serez plus là.

- **La donation, pour faire un acte solidaire et utile de votre vivant**

La donation permet de céder de son vivant la propriété d'un bien (mobilier ou immobilier) à une autre personne ou à une association, tout en respectant les droits des héritiers réservataires, s'il y a. Il est recommandé de passer ce contrat irrévocable devant notaire.

- **L'assurance-vie, pour constituer une épargne active et solidaire**

L'assurance-vie permet de se constituer simplement une épargne, à son rythme, par des versements ponctuels ou réguliers. Différents contrats d'assurance-vie existent, selon les projets envisagés. Il est important de bien définir le(s) bénéficiaire(s) de son contrat.



## Nos réponses à vos questions

**Aurai-je des frais à régler si je désigne l'une de vos associations de chiens guides comme bénéficiaire de mon assurance-vie ?**

Le changement de bénéficiaire est sans aucun frais pour vous et ne modifie pas votre contrat.

**Je n'ai pas d'héritiers : que deviendront mes biens si je ne fais rien ?**

Sans héritier direct et sans dispositions particulières, l'ensemble de vos biens reviendra intégralement à l'État. En présence d'héritiers lointains, vos biens leur reviendront. Ils devront verser des droits de succession pouvant représenter jusqu'à 60 % de la valeur de votre patrimoine.

---

**Pour réaliser un acte solidaire et utile en faveur des chiens guides d'aveugles, vous n'aurez aucune dépense à faire. De plus, la fédération et les associations fédérées sont toutes exonérées de droits de succession et de mutation.**

---



### Le témoignage de Catherine

« Nous avons toujours trouvé le travail des chiens guides formidable. Nous soutenons donc l'association proche de chez nous depuis longtemps. Quand nous avons rencontré Tom, nous avons été époustouflés par son dynamisme et sa volonté. Il nous a raconté comment Sally avait transformé sa vie. Sans enfant aujourd'hui, faire un legs à l'association semble une évidence. Nous sommes très heureux de savoir que grâce à notre geste, d'autres personnes aveugles ou malvoyantes pourront être aussi merveilleusement guidées. »

# Demandez dès maintenant notre brochure gratuite



Je souhaite recevoir la documentation gratuite et confidentielle sur les legs et l'assurance vie.

Je renvoie ce coupon complété à l'adresse de l'association que je souhaite soutenir dont les coordonnées se trouvent au dos.

## Mes informations personnelles :

Mme  M  Mme et M

Nom\* :

Prénom\* :

Numéro et nom de voie\* :

Code postal\* :

Ville\* :

Adresse email\* :

Téléphone\* :

\*obligatoire



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans des fichiers informatisés par la FFAC et/ou les associations fédérées, ceci afin de pouvoir vous adresser toutes communications liées à votre demande de brochure, mais aussi liées aux activités de la FFAC et de ses associations fédérées. Ces données, destinées à la FFAC et aux associations fédérées, peuvent être transmises à des tiers mandatés pour réaliser l'impression et l'envoi de vos documentations. Votre adresse postale peut aussi faire l'objet d'un échange avec certains organismes dans le cadre d'une prospection. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case suivante  Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation de vos données personnelles que vous pouvez exercer en vous adressant à l'association que vous mentionnez dans ce coupon. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la finalité précitée. La FFAC et ses associations fédérées attachent la plus grande importance à la protection de vos données personnelles et au respect de vos souhaits.